



Cambrai, le 15 mars 2024

Catéchuménat dans le diocèse de Cambrai

Indications canoniques et pastorales

1. Le Service diocésain du catéchuménat s'adresse à ceux qui se préparent aux sacrements de l'initiation chrétienne

Il est chargé d'accompagner les personnes dans les paroisses, écoles, services et mouvements qui ont la responsabilité des équipes du catéchuménat et de préparer les rencontres avec l'archevêque notamment la célébration de l'Appel décisif.

Pour ce qui est du sacrement de la Confirmation, la préparation est sous la responsabilité du curé. Le service diocésain des jeunes offre des possibilités de temps spirituels pour les confirmands de 16 à 25 ans.

2. Garder en perspective le lien entre les trois sacrements de l'Initiation

Comme évêque, je ne peux pas accueillir un adulte au baptême sans avoir la garantie qu'il reçoive également la Confirmation et normalement l'Eucharistie, sauf dans des situations canoniques particulières.

L'idéal est de conférer les trois sacrements en même temps.

3. Demande d'autorisation de la part du prêtre pour conférer le sacrement de la Confirmation

L'évêque est le ministre ordinaire de ce sacrement, le Concile Vatican II parle de « ministre originaire » (LG 26). C'est à lui de conférer ce sacrement aux jeunes comme aux adultes, sinon il délègue cette mission à l'un de ses deux vicaires généraux.

Lors d'un baptême d'adulte, le prêtre a la faculté de conférer la Confirmation. **Il lui est demandé d'en informer le chancelier.**

4. Pour la durée du catéchuménat, le repère est de 2 ans

La durée de deux ans implique qu'on ne peut pas débiter un catéchuménat au début d'une année pastorale en septembre-octobre et envisager un baptême aux fêtes de Pâques de cette même année.

Il est suggéré de commencer au minimum un cheminement en janvier-février pour le baptême l'année d'après.

Il appartient au curé et aux responsables locaux du catéchuménat de discerner pour maintenir cette exigence de la durée et assurer une préparation suffisante.

En ce qui concerne l'envoi des fiches de renseignements, elles sont à envoyer entre juin et septembre.

5. La prise en compte de l'âge des catéchumènes

Le catéchuménat concerne les adultes et les adolescents dès 12 ans. Les propositions d'accompagnement et de célébrations auront à être adaptées, notamment pour la tranche d'âge des 12 à 18 ans : la durée dans certains cas peut être ramenée à une année scolaire tout en maintenant l'unité des sacrements de l'initiation ; l'école et un mouvement d'Eglise sont des lieux privilégiés pour le cheminement ; il faudra veiller à l'accord des parents ou des tuteurs, et au lien avec eux durant le catéchuménat ; il faudra garder à cœur l'ouverture à la vie de l'Eglise (paroisse, communauté religieuse, pèlerinage, institution caritative ou éducative...).

6. Des points d'insistance pour le parcours catéchuménal

(1) Introduire à la vie en Eglise

a) Proposer le catéchuménat dans tous les lieux d'Eglise : paroisses, mais aussi écoles catholiques, aumôneries scolaires, aumôneries d'hôpitaux et de prison, mouvements et groupes de prière.

b) Pour les groupes de catéchuménat, ils pourraient être composés non seulement de catéchumènes et de catéchistes, mais plus largement de prêtres, diacres, religieux et laïcs prêts à vivre une expérience ecclésiale et à assurer aux catéchumènes un lien avec l'Eglise après leur baptême.

c) Les groupes de catéchuménat devraient intégrer le temps du néophytat qui permet d'approfondir la liturgie et la grâce du baptême et de préparer le sacrement du pardon.

d) Comme pour l'appel décisif, une célébration de fin de néophytat et d'intégration dans la communauté est prévue avec l'archevêque à la cathédrale. Pour les néophytes qui ne peuvent pas y assister, une célébration pourrait avoir lieu dans la paroisse.

e) Les groupes devraient au-delà du néophytat fonctionner en cellules d'Eglise pour ouvrir les nouveaux baptisés à la richesse de la vie ecclésiale au niveau diocésain et universel.

(2) Structurer les rencontres autour de trois axes : la connaissance de la foi chrétienne, la prière et la relation fraternelle

La proposition peut être faite aux catéchumènes de suivre dans un premier temps des parcours de découverte de la foi, comme les parcours alpha, qui articulent les différentes dimensions de la réflexion, de la prière et de la convivialité.

(3) Veiller au climat de prière et au cheminement liturgique

La prière doit pouvoir occuper une place centrale, à travers la lecture priante de la Parole de Dieu, mais aussi les prières de la tradition chrétienne (Pater, Ave Maria, Credo...).

Le cheminement catéchuménal prévoit un certain nombre de rites :

- Rite d'entrée en catéchuménat avant la fin septembre.
- L'*appel décisif* et le rite des *scrutins* les 3ème, 4ème et 5ème dimanche sont intégrés aux célébrations communautaires.
- Les rites des *traditions*, de la *reddition* du Symbole de la foi et de l'*Effétah* peuvent être célébrés dans les groupes de préparation au baptême.



✠ Vincent Dollmann
Archevêque de Cambrai